

Communiqué de presse commun - 1er mai 2020

Bure : mettons fin à l'enquête pour "association de malfaiteurs" et aux contrôles judiciaires !

Suite aux [révélations des journaux Mediapart et Reporterre](#), la semaine dernière, nous - associations, collectifs - appelons à la clôture de l'instruction judiciaire qui criminalise les opposant.e.s au projet CIGEO d'enfouissement de déchets radioactifs à Bure.

L'enquête judiciaire dure maintenant depuis deux ans mais son dossier reste d'un vide abyssal. Les moyens déployés sont complètement surréalistes : 85 000 écoutes téléphoniques, plus de 29 personnes mises sous surveillance, des logiciels utilisés pour le grand banditisme, une dizaine de militaires mobilisés à plein temps pour alimenter ce dossier qui, s'il comporte 15 000 pages, ne détient finalement aucune preuve tangible à l'encontre des inculpé.e.s.

Il faut voir cette instruction pour ce qu'elle est : une machine de renseignement démesurée, une opération politique qui vise à étouffer la lutte anti-nucléaire.

Cette affaire nous concerne tous et toutes.

Au-delà des atteintes aux libertés fondamentales qu'elle provoque, ce sont aussi nos impôts qui l'alimentent. [Un million d'euros a déjà été dépensé](#). Du jamais vu.

Comme l'ont révélé les journaux Médiapart et Reporterre, plusieurs éléments de cette enquête sont à la limite de la légalité :

- Des prélèvements d'ADN ont été réalisés sans consentement,
- Des IMSI-catchers ont été utilisés : ces appareils sophistiqués ont capté plus d'un millions d'identités téléphoniques de personnes venues simplement en soutien devant le tribunal,
- La cellule de surveillance de Bure a aussi retranscrit des échanges entre les militant.es et leurs avocat.e.s , ce qui est une [grave atteinte aux droits de la défense](#).

Les moyens technologiques, financiers, humains et la méthodologie utilisés sont tels qu'on ne peut croire qu'ils cesseront d'être employés une fois sa clôture. Véritable menace pour toutes nos structures militantes n'attendons pas davantage, c'est maintenant qu'il faut arrêter cette machine !

Nous appelons, dès maintenant, à la levée des contrôles judiciaires des personnes mises en examen. Deux ans que ces personnes et leurs proches sont comme confinées : "[Deux ans d'interdiction de se déplacer librement, d'interdiction de se réunir librement, de s'exprimer librement, de se défendre librement.](#)"

Nous savons que cette instruction se soldera par un non lieu.

L'histoire le prouve : la criminalisation des luttes par le dévoiement de la justice et de son code pénal la dessert toujours au final.

Arrêtons la casse !

Clôturez l'enquête et soldons-la par un non lieu, défendons la liberté d'expression, d'opinion et d'association !

POUR SIGNER : Texte ouvert à signatures orgas/collectifs jusqu'à lundi 4 mai 20h. Merci de signer ICI : <https://framaforms.org/je-signe-le-communique-pour-demander-larret-des-controles-judiciaires-et-de-linstruction-a-buree-de>